

- Integrierung von Theorie und Praxis.* Tübingen: Francke.  
 Thorell, Olof. 1981. *Svensk ordbildningslära.* Stockholm: Esselte Studium.  
 Wittgenstein, Ludwig. 1969. *Tractatus logico-philosophicus. Tagebücher 1914-1916.*  
*Philosophische Untersuchungen.* Frankfurt am Main: Suhrkamp (= Ludwig  
 Wittgenstein, Schriften 1).

CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE

Les clivées françaises de type :  
*C'est comme ça que, C'est pour ça que,*  
*C'est là que tout a commencé*

Pour expliquer les constructions grammaticales non-conformes au schéma canonique de sujet, verbe, complément, il a été fait recours pendant longtemps à l'idée de « syntaxe expressive »<sup>1</sup>. C'est ce qui sous-tend les analyses par « gallicismes », interprétées généralement comme des tournures créées en dehors des schémas classiques pour exprimer le relief, la mise en valeur ou diverses sortes d'émotions. Cette idée de syntaxe expressive a paru être pendant longtemps l'outil nécessaire pour analyser des formes syntaxiques qu'on croyait propres au français parlé. La construction en *c'est ...que/qui,...*, en est un exemple. Elle a été analysée comme un « gallicisme »<sup>2</sup> qui favoriserait la mise en relief, le contraste ou, de façon plus générale, la « focalisation d'un élément » ou sa « saillance communicative »<sup>3</sup>. Pendant longtemps, les exemples cités illustraient surtout l'effet de contraste<sup>4</sup>, considéré comme le plus révélateur (en particulier dans les analyses générativistes des années 1990)<sup>5</sup> :

(1) C'est toi qui l'as cassé, ce n'est pas moi.

Certains linguistes, soucieux des exemples réellement attestés, se sont avisés qu'on ne pouvait pas ramener toutes les occurrences de cette construction à des effets de focalisation aussi simples<sup>6</sup> et que la notion

<sup>1</sup> L'expression fait partie du titre d'un ouvrage célèbre d'A. Henry (1929). C'est une des clés de l'analyse menée par Ch. Bally dans son *Traité de stylistique* de 1930 et dans les ouvrages de L. Spitzer édités en 1970. Elle est reprise dans les *Notions de stylistique* de H. Bonnard (1953). Elle se maintient dans certaines formes d'enseignement universitaire de la linguistique pour désigner les dislocations, les mises en relief et tous les « changements habituels à l'ordre des mots ». L'informatique récupère actuellement cette notion de syntaxe expressive dans les recherches menées sur la « Modélisation informatique de l'émotion ».

<sup>2</sup> C'est encore le terme utilisé par J.M. Léard.(1992).

<sup>3</sup> P. Lauwers (2004) mentionne la clivée parmi les tournures que la grammaire scolaire a intégrées dans les *mises en relief* ou dans les tournures *présentatives*. Lambrecht (1988, 2001) en a donné de nombreuses descriptions d'ordre pragmatique et fonctionnaliste. Rebuschi & alii (2001) l'ont étudiée en utilisant des données écrites attestées et des lectures à haute voix pour les études prosodiques.

<sup>4</sup> Vikner (1973) a décrit les effets de focus et de présupposition attachés à la tournure.

<sup>5</sup> « The typical effect of clefting is to give a contrastive emphasis to the element which is presented as the object of *c'est* » (M.A. Jones, 1996 : 526).

<sup>6</sup> « Previous accounts of clefts in terms of focus are too narrow » (Miller & Weinert 1998 : 264).

d'expressivité ne pouvait pas tout expliquer<sup>7</sup>. Le terme de « construction clivée », actuellement largement adopté, a le mérite de ne pas s'engager dans l'analyse des effets produits. C'est que, au-delà de ces constructions, l'idée d'expliquer une tournure grammaticale par un de ses « effets de sens » pris pour représentatif a paru trop limitée. Comme on le sait, l'explication adéquate est généralement plus abstraite. Trois types de constructions clivées en fourniront ici des exemples, *c'est ainsi que...*, *c'est pour cela que...*, *c'est là que...* Ces constructions ont été choisies parmi d'autres parce que certains de leurs emplois contredisent assez fortement l'idée de contraste, parce que leurs formes très peu lexicales<sup>8</sup> permettent des généralisations plus facilement qu'avec des formes lexicalement développées et enfin parce qu'elles sont remarquablement fréquentes, en français écrit comme en français parlé<sup>9</sup>.

## 1. C'est ainsi que

### 1.1. Les formes

Plusieurs formes équivalentes interviennent dans les mêmes distributions : *ainsi*, *comme ça*, *de cette manière*, *de cette façon*. Elle se répartissent selon le type de production et le registre de langue adopté. La forme *ainsi* se rencontre ordinairement dans les textes écrits. Elle apparaît oralement dans des situations de langage surveillé (certaines narrations, certains locuteurs dans l'exercice de leur métier, médecins ou avocats, par exemple). Dans les conversations, l'équivalent est la forme *comme ça*. La forme morphologiquement plus développée, *comme cela*, n'est pas attestée :

- (2) C'est *ainsi que* Le Point de cette semaine en appelle carrément à la sédition fiscale (écrit, presse)  
 (3) C'est *ainsi*, mesdames et messieurs les jurés, que Leduc [...] n'a point repris la rue de la République (oral, avocat)  
 (4) Le travail, *ça* doit être son passe-temps favori. C'est *comme ça* que je conçois le travail (oral, conversation)

Ces formes, *ainsi*, *comme ça*, *comme cela*, seront considérées comme équivalentes pour la description syntaxique. Lorsqu'elles expriment la « manière », elles se laissent facilement paraphraser par *de cette manière*, *de cette façon* :

<sup>7</sup> Berrendonner (à paraître), Nølke (1983), Doetjes & alii (2001), Rebuschi & alii (2001).

<sup>8</sup> Les formes *ainsi*, *pour cela* et *là* sont considérées comme des « pro-formes », équivalentes à des formes lexicales plus développées, capables d'évoquer des contenus lexicaux exprimés dans le contexte (Cf. Blanche-Benveniste et alii, 1990).

<sup>9</sup> Les exemples de français écrit proviennent de la presse quotidienne. Les exemples de français parlé proviennent du corpus de français parlé CORPAIX, collecté à l'Université de Provence ; la mention « professionnel » signale un genre de prise de parole dans lequel les locuteurs parlent de leurs professions. Les exemples de français parlé ont été ici artificiellement ponctués, pour en faciliter l'interprétation, étant donné que le contexte qui les accompagne est souvent trop restreint.

(5) C'est *ainsi*, c'est de cette manière, qu'on faisait autrefois

(6) C'est *comme ça*, c'est de cette manière que je conçois le travail.

La signification de « manière » n'est cependant pas toujours présente, car elle est en grande partie liée aux cas où il peut y avoir un contraste.

### 1.2. L'effet contrastif, sans clivage

Dans le fonctionnement où elles ont le sens de « manière », les formes de type *ainsi* se comportent comme des anaphoriques renvoyant à ce qui a été dit précédemment et se prêtent facilement aux contrastes, pour peu qu'il y ait dans le contexte une opposition disponible. L'opposition est souvent donnée par un contraste entre modalité négative et affirmative. Les contrastes sont accompagnés d'accentuations fortes sur les finales de l'élément clivé :

(7) Les autorités se sont prononcées *ainsi et non comme* les associations l'avaient demandé (écrit, presse)

(8) « Ne me parlez pas *comme ça*, madame ! », il me dit, en plus. – « Mais je vous parle *normalement* ! » (oral, conversation)

Dans (7) et (8) des contrastes sémantiques sont exprimés directement entre *ainsi* et *comme les associations l'avaient demandé*, entre *comme ça* et *normalement*. Dans d'autres cas, un contraste sémantique est disponible sans être ouvertement explicité, comme pour *le sentiront pas comme ça, s'ils parlent comme ça, le faire comme ça* :

(9) Ça me donne peut-être une manière de d'entendre les choses et de les jouer, que les autres le le le sentiront pas *comme ça*. (oral, conversation)

(10) Quand on est jeune on arrive à les comprendre mais je sais pas s'ils parlent *comme ça* à des personnes âgées (oral, conversation)

(11) On peut le faire *comme ça*, sans se baisser (oral, profession)

Dans tous ces exemples, la forme *comme ça* reçoit une intonation prosodique indépendante, qui l'isole du reste de l'énoncé. C'est une caractéristique de l'effet contrastif, avec ou sans clivage.

### 1.3. Clivage de *ainsi*, *comme ça*, avec effet contrastif

Les constructions clivées fournissent des contrastes similaires, mais elles permettent des effets plus fortement marqués parce que l'élément placé entre *c'est* et *que* peut porter un schéma d'intonation finale qui le rend particulièrement saillant :

(12) C'est pas une raison. C'est *comme ça* [ accentuation forte, intonation finale], que ça s'est fait [intonation post-finale]

Des contrastes de ce type sont souvent utilisés avec les verbes *dire* et *appeler* qui servent dans les processus de désignation, *c'est comme ça qu'on dit*, (*qu'on appelle ça*), le second terme du contraste restant généralement implicite (*et pas autrement*):

(13) On pouvait devenir instituteur euh, remplaçant. C'est *comme ça que* on

appelait ça à l'époque (oral, dialogue)

(14) Ils « s'approprièrent » l'image. C'est *comme ça* qu'on dit (oral, narration)

Dans ces emplois, *ainsi*, *comme ça* et *de cette manière* sont équivalents :

(13) C'est comme ça, c'est de cette manière qu'on appelait ça

(14) C'est comme ça, c'est de cette manière qu'on dit

Ici, les analyses usuelles fondées sur le contraste conviennent parfaitement. Les verbes *dire*, *appeler*, *nommer* suscitent un paradigme de termes disponibles pour la désignation, parmi lesquels le terme présenté entre *c'est* et *que* semble avoir été choisi à l'exclusion des autres. Le contraste n'est cependant pas une explication générale. Dans un autre fonctionnement important, il est absent.

#### 1.4. Clivage de *ainsi*, *comme ça*, sans effet de contraste

Dans certains contextes, *ainsi* et *comme ça* prennent une signification qui n'est pas équivalente à la « manière », mais qui s'infléchit plutôt dans le sens de la « conséquence » :

(15) « Vous voulez y aller ? Je vous y nomme d'emblée ». Et *c'est ainsi que* j'ai quitté Montluçon pour Montgeron (oral, narration)

(16) Donc nous avons été amenés à rencontrer des entreprises pour avoir des informations sur les métiers qui nous intéressaient et euh *c'est comme ça que* j'ai euh contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique (oral, profession)

(17) Alors c'est *comme ça* que j'ai trouvé le moyen de venir (oral narration)

Ici, *ainsi* et *comme ça* pourraient être paraphrasés par *à la suite de cela, voici comment* :

(15') *C'est ainsi que* j'ai quitté Montluçon. C'est *à la suite de cela que* j'ai quitté M. *Voici comment* j'ai quitté M.

Les contextes explicitent ces effets de conséquence : le morceau de discours qui précède contient une préparation de ce qui est rapporté dans la construction clivée. C'est surtout sensible lorsque la forme verbale de la construction clivée comporte un auxiliaire qui marque l'aspect accompli, *j'ai quitté Montluçon, j'ai contacté une entreprise, j'ai trouvé le moyen*, de sorte que la construction clivée semble fournir la phase résultative d'une phase préparatoire précédente. En ce cas, pas de signification de « manière » et pas de contraste. Il serait bizarre de gloser (15) par (15'') :

(15'') ? C'est ainsi et pas autrement que j'ai quitté Montluçon.

*Ainsi* n'est pas le complément de manière du verbe *j'ai quitté Montluçon*, qui peut très bien en avoir un indépendamment :

(15''') C'est ainsi que j'ai quitté Montluçon de cette manière.

Certains contextes invitent à voir dans la construction clivée quelque chose d'autre qu'une conséquence, mais dans le même domaine de signification : une instance de ce qui a été annoncé précédemment. C'est très net dans

l'exemple suivant, tiré d'une série d'explications sur les vignobles. Une propriété particulière a été précédemment énoncée (le raisin rouge à jus blanc), après quoi la construction en *c'est comme ça que* énonce une des applications de cette propriété (la fabrication du champagne). La locution *par exemple* accentue l'effet :

(18) C'est un raisin rouge à jus blanc. Voyez, quand on presse comme ça – on prend une grappe, on la serre tout de suite, on la presse – le jus qui coule, c'est un vin blanc. C'est *comme ça que* le champagne par exemple, est fait avec du Pinot Noir. Mais il est parfaitement blanc (oral, profession).

Il est clair qu'il ne s'agit pas de la manière dont le champagne est fait mais de la conséquence d'une énonciation précédente. Avec cette signification de « conséquence », la prosodie est très différente de celle des cas de contraste : l'élément placé entre *c'est* et *que* ne reçoit pas une intonation autonome qui serait distincte du reste de l'énoncé et n'a pas non plus d'accentuation remarquable sur la finale<sup>10</sup>.

La différence entre le clivage avec ou sans contraste peut être appréciée à partir de deux exemples du même verbe *comprendre*. Dans (19) et (20) *comprendre* est utilisé avec une valeur stative, sans auxiliaire, dans le sens de « interpréter d'une façon plutôt que d'une autre », sans aucun effet résultatif, sans qu'on puisse situer *comprendre* dans le temps (? *comprendre* une langue à telle heure) et sans qu'on puisse y voir des phases de déroulement interne (? être en train de la comprendre) :

(19) Le sens de la langue en discussion hein, *c'est comme ça* qu'on le comprenait (oral, narration)

(20) Ils étaient sans doute dans l'erreur mais c'est *ainsi* qu'ils comprenaient la situation (écrit, presse)

Cette signification se prête bien aux effets de contraste qui opposent différentes « façons de comprendre » et qui suscitent un paradigme de compléments de manière, dont plusieurs autres éléments pourraient être énumérés :

(19') *C'est comme ça* qu'on le comprenait, et *pas comme vous*

En (21) en revanche, *comprendre* est doté d'un auxiliaire qui en marque l'aspect accompli, *tu avais compris*, et montre une autre signification, celle de « prendre conscience », ce qui peut se situer facilement dans le temps : « comprendre à tel moment précis ». Une personne raconte comment, à un moment précis de son enfance, elle a pris conscience de la mort en voyant une photo de son père enfant :

(21) L1 – Alors c'est *comme ça* que tu as, que tu avais compris ?

L2 – Oui

L1 – C'est en voyant une photo de papa tout petit ? (oral, dialogue)

<sup>10</sup> Cette différence prosodique a été étudiée expérimentalement par Doetjes et alii (2001).

Il n'y a ici aucun effet de contraste<sup>11</sup>. *C'est comme ça* récapitule la série de données fournies préalablement (le cycle des générations évoqué par les photos) et en présente un résultat. Il n'y a pas de focalisation, ni sémantique ni prosodique, sur l'élément *comme ça*<sup>12</sup>.

Les constructions clivées de type *c'est pour cette raison que* fournissent des répartitions partiellement semblables à celles de *c'est ainsi que*.

## 2. *C'est pour cette raison que*

### 2.1. Les formes

*Pour cette raison, pour ces raisons, pour des raisons de ce genre*, sont les formes les plus fréquentes par écrit. Elles se manifestent en français parlé dans les situations de langage surveillé et chez certains locuteurs qui surveillent leur niveau de langage. L'équivalent du français de conversation est *pour ça* ; aucune variante en *pour cela* n'est attestée.

(22) *C'est pour cette raison* et d'autres encore que le projet de loi a été retiré (écrit, presse)

(23) *C'est beaucoup pour des raisons de ce genre* que je suis plus partisan d'une culture scientifique (oral, scientifique, Pierre Gilles de Gennes)

(24) *C'est pour ça* qu'on est souvent inquiet (oral de conversation)

Les deux formes sont considérées comme équivalentes par les locuteurs eux-mêmes, comme il apparaît dans cet exemple où elles alternent :

(25) Et alors *c'est pour ça, euh, c'est pour cette raison* que vous n'êtes pas médecin ? (oral, dialogue)

### 2.2. Les emplois de *pour cette raison, pour ça*, sans clivage

*Pour cette raison* et *pour ça* ont parfois la même signification et parfois deux significations différentes. *Pour ça* a une signification de but, orienté vers une prospective finale<sup>13</sup> :

(26) L'aide à nos enfants passe d'abord par nous hein ! Si c'est pas les parents !... On est là *pour ça*.

(27) On comprend qu'ils sont obligés de frapper pour les faire rentrer dans les cellules et pour faire rétablir le calme. Mais, on peut pas dire que, là, on les avait appelés *pour ça*.

<sup>11</sup> Certains exemples, pris dans un contexte court, pourraient paraître ambigus. Ils ne le sont presque jamais lorsqu'on tient compte d'un contexte large. Pour « *c'est comme ça* disons que les moines ont trouvé cette méthode », il pourrait s'agir de la manière comme de la conséquence. Le contexte précédent raconte comment les moines ont trouvé par hasard une recette, à la suite d'une série d'événements. C'est la valeur de conséquence.

<sup>12</sup> Certains linguistes ont parlé de « focalisation généralisée », Clech, Daron, Rebuschi et Rialland 1999, ou de focalisation « neutre », Nølke 2006.

<sup>13</sup> C'est le sens de la formule familière *Tout ça pour ça !*, qui signifie « Tout cela pour en arriver là ! ».

En ce cas, la forme *pour ça* est l'équivalent d'une forme lexicale précédée de *pour*, avec laquelle elle peut alterner comme dans (27) *pour ça, pour les faire rentrer* ou dans (28) *pour ça, pour la viande* :

(28) Je vais dans une grande surface *pour ça, oui, pour la viande* (oral, conversation)

En revanche, *pour cette raison* a presque toujours le sens d'une « cause » :

(29) Après, on a eu une mauvaise image de marque [...] Il y a certaines personnes qui sont pas venues, *pour cette raison*. (oral, conversation)

Dans (29), *pour cette raison* exprime nettement la raison pour laquelle certaines personnes ne sont pas venues, et pas du tout le but pour lequel elles ne seraient pas venues. Sans clivage, *pour ça* et *pour cette raison* peuvent avoir des significations divergentes. Mais dans certains clivages, les significations de *c'est pour ça que* et *c'est pour cette raison que* sont équivalentes.

### 2.3. Les deux valeurs de *c'est pour ça que*

La construction clivée donne à *pour ça* des significations plus complexes, à la fois de but et de cause<sup>14</sup>. Comme dans la situation sans clivage, la signification de but est nette lorsque *c'est pour ça que* est utilisé en équivalence avec une tournure en *pour* suivie d'un syntagme nominal ou d'une construction verbale, comme dans (30), *pour ça, pour qu'elles conservent l'aide médicale*

(30) En ce qui concerne cette patiente, euh, dans quelques mois elle ne pourra effectivement plus être « ayant droit ». Et *c'est bien pour ça* qu'on s'est tellement battu, *pour que* elle, et toutes les autres, conservent l'aide médicale (oral, professionnel).

À l'opposé, la signification de cause est nette lorsque *c'est pour ça que* est glosé par *parce que*<sup>15</sup> :

(31) C'est pas *pour ça que* je crie hein, c'est pas *parce que* je suis sourd (oral, dialogue).

Un contraste prosodique serait ici possible. Mais il arrive fréquemment que l'emploi causal n'ait pas de contraste et que *pour ça que* forme un seul composant intonatif avec l'ensemble de la construction, dont il ne s'isole pas :

(32) J'aime les musiciens qui font les, les mélodies qui viennent du cœur. C'est peut-être *pour ça que* j'aime beaucoup Barbara (oral, conversation)

(33) Loc 1 - Tu peux faire ce que tu veux avec les mots, c'est ça qui est très dangereux

Loc 2 - Ah c'est peut-être *pour ça que* c'est important justement de, d'apprendre à bien maintenir la langue (oral, conversation).

<sup>14</sup> On sait que les deux notions sont souvent exprimées par les mêmes termes (Nazarenko 2001)

<sup>15</sup> Les données orales sont plus explicites que les données écrites correspondantes, parce que la langue parlée comporte un grand nombre de gloses et de redondances lexicales, qui seraient bannies par écrit (cf. Halliday 1985).

On le vérifie oralement par la pause qui intervient assez souvent juste après le *que* :

- (34) *c'est pour ça que* [pause] il faut absolument faire cette médecine dans des centres spécialisés.

*C'est pour ça que* en arrive même à fonctionner comme une sorte de locution placée en tête de la construction verbale<sup>16</sup>, au même titre que *voilà pourquoi*. Il ne s'agit pas en ce cas de faire contraster plusieurs causes possibles mais de résumer avec *c'est pour ça que* des éléments de cause fournis précédemment. Dans (34), *c'est pour ça que* est l'équivalent des formules *c'est pourquoi*, *voilà pourquoi*, présentes dans (35) et (36) :

- (35) Les appareils sont très performants et très chers. *C'est pourquoi* on y fait très attention (oral, professionnel)  
 (36) C'est pas mon pote, le patron. Donc *voilà pourquoi* je le dirai pas, déjà (oral, conversation).

Dans ces formules, *pourquoi* n'a pas non plus de contour prosodique autonome. La signification de cause s'accompagne en ce cas d'un effet de récapitulation, analogue à celui qui a été constaté pour la « manière » avec *c'est ainsi*, comme si *c'est pour ça que* résumait le contenu d'une série d'occurrences allant dans le sens du rappel d'une cause. L'exemple (37) permet de vérifier que toute idée de but est alors écartée ; la personne dont il est question n'est pas devenue bilingue en fonction d'un but, mais pour un ensemble de raisons précédemment exposées :

- (37) L1 – elle est née en France mais sa langue maternelle est le portugais  
 L2 – ah tout....  
 L1 – elle, elle a appris à parler le portugais  
 L2 – oui, oui  
 L1 – c'est *pour ça que*, maintenant, elle est vraiment bilingue (oral, dialogue)

Le contraste sémantique et prosodique, très sensible avec la signification de but de *c'est pour ça que*, paraît très peu acceptable lorsque la signification de cause est nettement affirmée, comme dans (37). On vérifie que, pour *c'est pour ça que*, pas plus que pour *c'est ainsi que*, l'effet de contraste ne permet d'expliquer l'ensemble des constructions clivées.

### 3. *C'est là que*

#### 3.1. La forme

Une seule forme, *c'est là que*, est prise en considération car il ne semble pas y avoir de variation notable en fonction des registres de langue, à l'exception de *c'est alors que*, assez peu attesté, sinon dans quelques situations de langage très soutenu<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Les grammaires scolaires parleraient sans doute de « locution conjonctive ».

<sup>17</sup> *C'est ici que* n'est pas attesté dans les productions orales.

#### 3.2. *Là*, sans clivage

La signification la plus courante de *là* est celle de la désignation d'un lieu, par exemple comme complément de lieu des verbes *aller*, *passer* :

- (38) On (n')allait *là* que pour se coucher (oral, dialogue)  
 (39) Mais ils passent pas *là* où ils devraient passer (oral, narration)

Dans cette signification, *là* est équivalent à *à cet endroit*, *dans cet endroit* :

- (40) Tu te sens pas assez forte pour *aller à cet endroit* ? (oral, dialogue)

Mais *là* convient aussi à la désignation d'un temps :

- (41) Les dirigeants se sont réunis en urgence et *là* leur union a volé en éclats (écrit, presse)

En ce cas, *là* est parfois glosé par *ce moment* :

- (42) C'était un peu la deuxième partie, *là*, *ce moment* où il est un peu paumé (oral, narration)

#### 3.3. *C'est là que*, dans une construction clivée

Les deux significations, locative et temporelle, de *là* se rencontrent dans les constructions clivées<sup>18</sup> :

- (43) C'est pas *là* que j'ai mal [à cet endroit] (oral, conversation)  
 (44) C'est pour faire entamer le second tour et *c'est là que* les choses se compliquent [à ce moment] (oral, interview),

Entre lieu et temps, il peut y avoir une certaine latitude d'interprétation, sans que cela change beaucoup le contenu :

- (45) Et *c'est là que* les Nouvelles Galeries ont pris feu [à cet endroit ? à ce moment ?]  
 (46) Et *c'est là que* j'ai commencé à conduire [à cet endroit ? à ce moment ?]

*C'est là que* est utilisé dans un sens nettement temporel pour référer à un moment de l'énonciation, avec des verbes comme *dire*, *répondre* :

- (47) *C'est là que* je me dis que j'ai drôlement bien fait (oral, narration)  
 (48) Il y a eu de blessés graves, alors *c'est là que* nous avons dit : « Nous vous attendrons » (oral, narration)  
 (49) Parce que si on répond quelque chose, *c'est là que* ça commence, donc je n'approuve pas trop (oral, dialogue)

La valeur temporelle rend l'interprétation complexe car il ne s'agit pas seulement de localiser un événement dans le temps, mais plutôt de le présenter comme étant la résultante d'une série de processus préalables. Par exemple, dans (50), où seule l'interprétation temporelle est plausible, il

<sup>18</sup> *C'est alors que* s'emploie dans cette acception temporelle, mais seulement dans des situations de langage soutenu : *C'est alors que l'un d'entre eux, un étranger, un samaritain, revient sur ses pas* (oral, sermon).

est clair que ce qui est dit dans la construction clivée, *c'est là que beaucoup de gens sont partis*, résulte des événements rapportés dans le contexte précédent, *les bombardements* :

(50) En quarante-deux, les bombardements ! Et *c'est là que* beaucoup de gens sont partis de Toulon (oral, narration)

En ce cas, *là* n'offre pas de profil mélodique indépendant et ne permet pas d'effet de contraste. Comme pour certains exemples de *comme ça*, *pour ça*, sémantique et prosodie vont de pair. Dans les trois cas, l'interprétation sémantique non-contrastive propose la sommation d'éléments issus du contexte précédent.

#### 4. Propriétés des trois constructions clivées

##### 4.1. Les deux interprétations de la construction clivée,

Il a été proposé, à plusieurs reprises, d'analyser la construction clivée avec la notion de « focus », mais en distinguant deux sortes<sup>19</sup>. Lorsque la construction clivée se prête aux contrastes, il y aurait un « focus localisé », avec une présupposition dans la partie verbale qui suit :

(51) *C'est pour Tournier* qu'elle va voter (exemple cité par Doetjes et alii, 2003)

[réponse possible à la question « Pour qui va-t-elle voter ? » ]

Le « focus d'identification »<sup>20</sup> serait particulièrement net avec l'expression d'un contraste. Lorsque le contraste est exclu, il y aurait un « focus large »<sup>21</sup>. En ce cas, la construction clivée ne peut pas répondre à une question.:

(52) *C'est avec plaisir que* je vous reçois

(53) On dit que *c'est pour cette raison qu'elle* n'y est plus jamais revenue (exemples cités par Doetjes et alii, 2003).

L'étude de *comme ça*, *pour ça* et *là* amène aussi à distinguer deux sortes de constructions clivées mais par d'autres moyens. En effet, le recours au focus laisserait penser que la construction clivée conserve la même signification que la construction directe, moyennant un effet de mise en relief, local ou général. Mais les trois exemples étudiés ici montrent que la construction clivée fait apparaître un type de signification qui n'existe pas dans la construction directe : c'est l'effet de « récapitulation », soit de circonstances, *comme ça*, soit de causes, *pour ça*, soit de situations énonciatives, *là*. La construction clivée dit donc quelque chose que la construction directe ne dit pas, de sorte qu'on ne peut pas considérer qu'il s'agit des mêmes

<sup>19</sup> Cf. Lambrecht 1994 et 2001, Doetjes, Rebuschi & Rialland 2003, Rialland, Doetjes & Rebuschi 2003.

<sup>20</sup> Cf. Caron 2000, Doetjes et alii 2002.

<sup>21</sup> Un débat s'est institué sur la question de savoir s'il y ou non, en ce cas, présupposition de la partie verbale.

éléments, auxquels on aurait rajouté une dimension pragmatique nouvelle.

L'effet de récapitulation ne peut pas être ramené à un effet de focus centré sur le verbe de la construction clivée parce qu'il ne concerne pas seulement le verbe mais son rapport avec le contexte précédent<sup>22</sup>. Deux analyses syntaxiques sont possibles. L'une consiste à sauver l'unité de la construction clivée, non pas comme il a été proposé avec deux sortes de focus, mais avec deux interprétations de la notion de « paradigme ». L'autre consiste à dire qu'il y a sous la même apparence deux constructions distinctes.

##### 4.2. Unification avec la notion de paradigme

L'analyse des constructions clivées amène à raffiner la notion de « paradigme syntaxique ». Lorsqu'il y a un effet de contraste, cette notion est très proche de celle de « paradigme morphologique » qui sert à évoquer les éléments d'un verbe conjugué, *je sais*, *nous savons*, *vous savez*, *ils savent*. C'est la série d'éléments d'un ensemble virtuel, dont chacun peut se manifester dans une situation donnée, à l'exclusion des autres. L'effet d'exclusion est la caractéristique des contrastes. Le choix à l'intérieur d'un paradigme est alors explicable par un focus, qui consiste à choisir « un sous-ensemble pour lequel le prédicat serait particulièrement valable » (Hedberg 2000). Tous les exemples de constructions clivées à contraste conviennent à cette perspective.

Les exemples de constructions clivées sans contraste donnent une autre interprétation de cette notion de paradigme. C'est celle de la confirmation d'une signification déjà mentionnée précédemment, sous une autre forme. L'effet de récapitulation, constaté pour les trois exemples, procède par entassement et non par exclusion. *C'est comme ça*, *c'est pour ça*, *c'est là*, invitent à entasser les éléments précédant dans le contexte pour les constituer en paradigmes.

##### 4.3. L'hypothèse de deux constructions distinctes

Cette extension de la notion de paradigme peut paraître compliquée et on peut lui préférer l'hypothèse de deux constructions distinctes. Il y aurait plusieurs arguments pour le faire : le statut grammatical de l'élément placé entre *c'est* et *que* ; une analogie avec l'anglais, qui dispose d'une marque formelle de différenciation ; une observation sur le fonctionnement discursif de ces constructions et enfin un argument tiré de la diachronie.

###### 4.3.1. Le statut grammatical de l'élément entre *c'est* et *que*

Dans les clivées récapitulatives, l'élément placé entre *c'est* et *que*, même s'il est régi par le verbe, a avec ce verbe des relations assez particulières. Il peut

<sup>22</sup> Miller et Weinert parlent de « macrofunction of a given cleft in a given text » (Miller & Weinert 1998 : 264).

parfaitement co-exister avec une rection explicite réalisée auprès du verbe, [*c'est comme ça que...* verbe + *comme ça*] :

- (54) C'est *comme ça* que le champagne est fait *comme ça*  
 (55) C'est *pour ça* qu'il se bat *pour ça*  
 (56) C'est *là* qu'il est parti *pour Montgeron*

D'autre part, les formes *comme ça*, *pour ça*, *là* ont des significations très voisines lorsqu'elles sont placées en tête d'une construction verbale, comme des sortes de « compléments détachés » :

- (57) Il y a eu des histoires et *c'est comme ça* que je suis parti / *Comme ça*, je suis parti  
 (58) *C'est là* que ça a été sa ruine morale et physique / *Là*, ça a été sa ruine morale et physique

Il en résulte que, dans ces constructions clivées à valeur de récapitulation, l'élément placé entre *c'est* et *que* n'a pas tout à fait la même valeur que lorsqu'il est nettement rattaché à la rection du verbe dont il dépend.

#### 4.3.2. Une analogie avec l'anglais

Les particularités des constructions clivées à effet récapitulatif évoquent ce qui est dit des clivées anglaises en *that*, distinctes des clivées en *wh-* et en *it* à la fois par leurs formes et par leurs fonctionnements.:

- (59) C'est là que ça se termine pour moi  
 (60) That's when it finishes off for me (Miller & Weinert 1998: 274).

La grammaire de Biber cite des exemples sémantiquement analogues à ceux du français<sup>23</sup> :

- (61) That's how I spent my summer  
 (62) That's why we asked  
 (63) That's what it means

Le commentaire insiste sur l'effet récapitulatif :

- (64) « [they] typically sum up what has been said or written in the preceding discourse » (Biber & alii, 1999 : 969).

Miller et Weinert (1998), qui dégagent la même propriété, mentionnent l'effet de résumé et de ré-assertion que provoquent ces clivées :

- (65) « [they] gather up previous discourse... summarized in the cleft by that » (Miller and Weinert 1998 : 276-78).

Cette analogie avec l'anglais, où ces clivées ont une marque morphologique particulière, fournit un argument pour distinguer leurs équivalents français, qui n'ont aucune marque distinctive.

<sup>23</sup> Ces constructions sont classées sous le titre de « Demonstrative wh-clefts ».

#### 4.3.3. La construction clivée comme clause finale

L'effet de récapitulation explique pourquoi la construction clivée est si souvent utilisée comme clause fermant une unité de discours<sup>24</sup>. Nombre d'exemples cités précédemment venaient en fin d'unités discursives. C'est une propriété générale des clivées, qui, d'après les observations de Roubaud (2000 : 246), apportent fréquemment une confirmation finale à quelque chose qui a été énoncé préalablement par une construction « pseudo-clivée » :

- (66) *Ce qui est dommage* c'est que généralement ils font venir les plus mauvais [...] *C'est ça* qui est dommage.  
 (67) *Ce que j'écoute* le plus finalement euh c'est la musique classique sur F.M. en modulation de fréquence. *C'est ça* que j'écoute le plus souvent.  
 (68) Enfin *ce que je n'aime pas* euh c'est la violence en même temps quoi [...] *C'est ça* que je n'aime pas.

Herslund (2005) montre que, dans les productions écrites qu'il examine, la plupart des constructions clivées établissent un lien anaphorique avec le contexte précédent. En examinant les discours didactiques faits par certains scientifiques, on s'aperçoit qu'ils emploient peu de constructions clivées mais qu'elles figurent toutes dans la conclusion d'une unité de discours, avec des effets de confirmation très nets :

- (69) Ça c'est le bon sens [...] *C'est des raisonnements de ce genre* qu'il faut savoir faire [...] *C'est ce genre de calcul* de bon sens qu'il faut savoir faire (oral, scientifique, Pierre Gilles de Gennes)

En raison de cette situation très remarquable, Berrendonner voit dans ces clivées un « condensé mono-clausal » qui formerait « une énonciation récapitulative [...] une trace de ce qui est censé figurer dans l'état courant de M [la mémoire discursive] » et qui porte « l'indice de son évolution » (Berrendonner à paraître 86, 216).

#### 4.3.4. Un témoignage de la diachronie

Les recherches diachroniques mettent en valeur cette place finale et ce rôle récapitulatif. M. Rouquier (à paraître) montre que, parmi les premières attestations des constructions clivées en français médiéval, un type très particulier se dégage. Il apparaît dans des citations de paroles, après que le contenu a été donné dans une construction directe préalable. Par exemple il est d'abord dit qu'une dame reconnaît un personnage (*Ele cognut tres bien Athon*), d'après un détail de son équipement (*la manche du syglaton*). Le fait qu'elle a reconnu Athon est ensuite repris au style direct et formulé dans une construction clivée : « c'est Athon que je vois là » :

<sup>24</sup> Cette propriété a été notée par Prince (1978), Hedberg (1988), Berrendonner (à paraître).

(70)

Ele cognut tres bien Athon  
 A la manche du syglaton  
 Que il avoit par connoissance  
 Lacié el somet de sa lance.  
 A sa sœur l'a moustré au doit,  
 Belement li dist en secroit  
 « Ce est Athes que je la voi  
 veez com broche a cel tornoi » (Thèbes p. 147, ap. Rouquier, à paraître)

Les exemples construits sur ce modèle sont assez nombreux à époque ancienne pour qu'il ne puisse pas s'agir d'un hasard. Il est intéressant de voir que les premières attestations de la construction clivées vont plutôt dans le sens de la confirmation que dans le sens du contraste et qu'elles apparaissent déjà comme des clausules finales.

### 5. Conclusion

Les deux types de constructions clivées peuvent être décrites par des analyses de syntaxe, de prosodie et de sémantique, sans recourir d'emblée à des explications par l'expressivité, qui ne rendent pas compte de tous les emplois.

Les constructions clivées à effet de récapitulation ne sont pas signalées par des marques formelles comme elles le sont en anglais et c'est peut-être pour cette raison qu'elles n'ont pas été souvent isolées en français. Leur statut est ambigu à plusieurs égards et il dépend grandement du contenu lexical des éléments concernés. Avec les éléments très peu lexicalisés qui ont été choisis ici, *ça*, *là*, elles tendent à former des locutions sans dépendance grammaticale par rapport au verbe de la construction, *c'est comme ça que*, *c'est pour ça que*, *c'est là que*, au point qu'on a pu y voir la naissance de nouveaux « connecteurs » (Herslund 2005 : 133).

Pour les deux types de constructions clivées, mais surtout pour celui des clivées récapitulatives, et surtout lorsqu'on traite de la prosodie, l'analyse ne peut pas se faire en restant dans le cadre d'une seule construction verbale. Il est nécessaire de prendre en compte de grands contextes, les « macro-contextes » qui fournissent des cadres adéquats, comme l'ont montré Miller et Weinert en étudiant de nombreux exemples tirés d'enregistrements de langue parlée en anglais, en allemand, en russe et en français (Miller et Weinert 1998 : 264). Comme l'époque où on analysait les constructions clivées à partir d'un seul exemple isolé est maintenant révolue, il paraît évident qu'un seul effet de sens ne peut plus servir à décrire le fonctionnement des constructions syntaxiques du français.

### Bibliographie

- BALLY, Charles, (1930, réédition 1951) *Traité de stylistique française*. Paris : Klincksieck.  
 BERRENDONNER, Alain, à paraître, *Grammaire de la période*.  
 BIBER & alii, 1999, *Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman.  
 BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine, et van den EYNDE, Karel, 1990, *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : CNRS Editions.  
 BONNARD, Henri, 1953, *Notions de style, de versification et d'histoire de la langue*. Paris : Magnard.  
 CAPPEAU, P. et SAVELLI, M., 2001, « C'est bien comme ça ? Etude des constructions en *comme* », *Recherches Sur le Français Parlé* N° 16, 39-62.  
 CLECH, DARMON, REBUSCHI et RIALLAND, 1999, "Are there cleft sentences in French ?" in REBUSCHI et TULLER (eds.), *The Grammar of Focus*.  
 DOETJES, Jenny, REBUSCHI, Georges et RIALLAND, Anne, 2003, "Cleft sentences", Chapter 4 in CORBLIN, F. & HULK, A. (eds.), 2003, *A Semantic Description of French*. Stanford: CSLI Publications.  
 HEDBERG, Nancy, 2000, "The referential status of clefts », *Lingua* 76-4 : 891-920.  
 HENRY, Albert, 1929, *Etudes de syntaxe expressive. Ancien français et français moderne*. Bruxelles : PUB.  
 HERSLUND, Michael, 2005, « Clivage, structure thématique et anaphores », in F. LAMBERT et H. NØLKE (eds.), *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de Claude Muller*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Rivages Linguistiques), 127-136.  
 JONES, Michael Adam, 1996, *Foundations of French Syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.  
 LAMBRECHT, Knud, 1988, "Presentational cleft-constructions in Spoken French", in HAIMAN J. & S.A. THOMPSON, *Clause combining in grammar and Discourse*. Amsterdam: Benjamins, 135-179.  
 LAMBRECHT, Knud, 1994, *Information Structure and Sentences Form. Topic, Focus and the mental representation of Discourse Referents*. Cambridge UP.  
 LAMBRECHT, Knud, 2001, "A Framework for the analysis of Cleft construction", *Linguistics* 39-3, 463-516.  
 LAUWERS, Peter, 2003, *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Leuven/Paris : Peeters (Orbis Supplementa 24).  
 LEARD, J.M., 1992, *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*. Louvain : Duculot.  
 MILLER, Jim and WEINERT, Regina, 1998, *Spontaneous Spoken Language. Syntax and Discourse*. Oxford : Clarendon Press.  
 NAZARENKO, Adeline, 2001, *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.  
 NØLKE, Henning, 1983, « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne ». *Modèles Linguistiques* V-1, 117-140.  
 REBUSCHI, Georges & TULLER, Laurice, 2003, *The Grammar of Focus*. Amsterdam : John Benjamins  
 RIALLAND, A., DOETJES, J. & REBUSCHI, G., 2002, "What is focused in *C'est XP qui/que* Cleft Sentences in French ?" Rapport de l'UMR 7018 du CNRS, Université de Paris-3.  
 ROUBAUD, Marie-Noëlle, 2000, *Les constructions pseudo-clivées en français*. Paris : Champion.  
 ROUQUIER, Magali, « La naissance des clivées en ancien français », à paraître in *Romania*.  
 SPITZER, Leo, 1970, *Etudes de style*. Paris : Gallimard.  
 VIKNER, Carl, 1973, « Quelques réflexions sur les phrases clivées en français moderne », *Actes du 5<sup>e</sup> Congrès de Romanistes Scandinaves*. Turku : Annales Universitatis Turkuensis B127, 221-235.